

# AAP Programme Européen Interreg : Appel 5 - Projets thématiques stratégiques territoriaux

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Prévention et réduction des déchets, pénurie d'eau	Etape 1 : 18/06/2024 à 13h Etape 2 : 07/01/2025 à 13h	Etape 1 : 07/01/2025 à 13h Etape 2 : 28/02/2025 à 13h	45 mois	Budget total 35 M€ pour 8 à 10 projets	EUROMED Interreg Appel 5

**Objectifs :** Le 5ème appel à propositions est destiné aux projets thématiques stratégiques territoriaux axés sur les priorités du Programme une Méditerranée plus intelligente et plus verte et leurs objectifs spécifiques.

1.1 Développer et renforcer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'adoption de technologies avancées.

2.4 Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention des Risques de catastrophes, la résilience, en tenant compte des approches eco-systemiques.

2.6 Promouvoir la transition vers une économie circulaire et économe en ressources.

2.7 Renforcer la protection et la conservation de la nature, de la biodiversité Et des infrastructures vertes, y compris dans les zones urbaines, et réduire toutes les formes de pollution.

**Thématiques :** Il y a deux sujets stratégiques: la **prévention et la réduction des déchets**, ainsi que la **pénurie d'eau**.

Les territoires spécifiques concernés sont les **îles**, les **zones rurales** et les **zones montagneuses**.

**Critères d'éligibilité :** Les projets doivent :

- Sélectionner une mission et un Objectif Spécifique auxquels ils contribueront et doivent cibler un type de territoire et un thème, en liant de manière cohérente les trois types de Work Packages (étude, test, transfert).

- Débuter le 01/09/2025

Le partenariat du projet doit être composé de **5 partenaires basés dans 5 pays différents** au sein de l'espace de coopération du programme Interreg Euro-MED. Les partenaires doivent justifier d'une capacité directe d'intervention sur les territoires ciblés.

Le Chef de File (CdF) est un organisme public, ou un organisme de droit public.

Le budget total par projet ne doit pas dépasser 4 000 000 €

**Soumission :** En ligne par le Chef de file <https://jems.interreg-euro-med.eu/no-auth/login?ref=%2Fapp%2Fdashboard>

**Pour plus d'informations :** <https://interreg-euro-med.eu/fr/appel-5-projets-thematiques-strategiques-territoriaux/>

Le PPT et l'enregistrement de la session d'information sur les modalités et procédures de l'appel à propositions du est disponible sur le site.

**Contact Chargés d'affaires:**

**Magali Niox :** [magali.niox@univ-amu.fr](mailto:magali.niox@univ-amu.fr) / 04 13 93 16 66

**Giacomo Bagatella :** [giacomo.BAGATELLA@univ-amu.fr](mailto:giacomo.BAGATELLA@univ-amu.fr) / 04 12 23 12 15